

Motocycliste de sécurité intérieure

RNCP35277 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	344t
Formacode(s)	31811, 42803, 42837
Code(s) ROME	K2110, K1706
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	10/02/2021
Date d'échéance	10/02/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DE L' INTERIEUR ET DES OUTRE-MER · SIRET : 11001401600015

<https://www.interieur.gouv.fr/Accueil>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le motocycliste de sécurité intérieure est principalement chargé de la surveillance et de la sécurisation du réseau routier et autoroutier, d'actions de communication et de prévention routières. Il est engagé à titre complémentaire dans l'ensemble des missions de police de voie publique : lutte contre la délinquance générale, lutte contre la délinquance itinérante, maintien de l'ordre public, opérations judiciaires.

Les motocyclistes de la Garde républicaine escortent le président de la République et les chefs d'États étrangers, encadrent les grandes courses cyclistes comme le Tour de France.

ACTIVITÉS VISÉES

Assurer des missions de police routière et autoroutière :

- veiller à la fluidité du trafic routier et/ou autoroutier.
- participer à des contrôles routiers et/ou autoroutiers.
- concourir à des missions de prévention routière.

Mener des missions de police générale propres aux motocyclistes :

- encadrer, accompagner et protéger dans leur déplacement des cortèges motorisés de personnalités, les transferts de détenus ou de fonds, les blessés, les dons d'organes et de sang.
- assister et protéger les usagers du réseau routier et/ou autoroutiers.

Participer à des missions de lutte contre la petite et la moyenne délinquance :

- lutter contre la délinquance routière et autoroutière.
- lutter contre la délinquance de voie publique.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Avant toute mission, effectuer les vérifications de sécurité de la moto, s'équiper en fonction de la mission, se munir d'indicatifs radio.

Piloter une motocyclette dans les conditions d'emploi opérationnelles normales ou dégradées.

Appliquer les règles du code de la route, la réglementation spécifique aux véhicules prioritaires ainsi que la réglementation sociale des transports de la communauté européenne.

Elaborer une stratégie d'action afin de mettre en place un dispositif de régulation de la circulation routière.

Réguler ou rétablir la circulation routière en choisissant un poste de régulation sécurisé, en appliquant les gestes techniques professionnels en intervention motocycliste, en mettant en œuvre les techniques d'autoprotection.

- Rédiger des procès verbaux d'intervention.

Procéder à des contrôle routiers en choisissant un emplacement sécurisé, en mettant en place le matériel nécessaire au contrôle, en utilisant les gestes techniques professionnels spécifiques aux motocyclistes de sécurité intérieure pour intercepter les véhicules, en appliquant les règles du code de la route et les réglementations nationales et européennes.

Vérifier la conformité et l'authenticité des documents afférents à la conduite des véhicules.

Qualifier une infraction routière et appliquer les techniques de rédaction procédurale (cadre juridique et administratif).

Utiliser les différents matériels de mesure mis à disposition pour les vérifications de teneur en alcool, la vitesse et le poids des véhicules.

Sensibiliser les usagers aux risques de la route ainsi que les professionnels de la route.

Former et délivrer les attestations de sécurité routière.

Dans le cadre de mission d'escorte ou de protection, analyser les particularité de la mission, étudier la topographie et le plan de circulation, analyser les itinéraires et les solutions à adopter en cas d'urgences.

Mettre en œuvre les différents rôles en escorte et appliquer les gestes techniques professionnel d'escorte.

Communiquer en permanence avec le chauffeur du véhicule escorté.

Choisir l'itinéraire le plus rapide pour assister et protéger les usagers de la route.

Protéger les lieux pour éviter l'aggravation de la situation en appliquant les gestes et techniques.

Porter assistance aux blessés, alerter les secours et faciliter leur arrivée.

Recueillir et transmettre toute information nécessaire à la rédaction de la procédure accident.

Patrouiller en recherchant les infractions ciblées sur le réseau routier afin de lutter contre la délinquance routière.

Verbaliser les contrevenants au code de la route en appliquant les réglementations liés aux différents transports.

Suivre et renseigner sur l'itinéraire d'un véhicule ou piéton suspect ou recherché.

Mettre en œuvre les gestes et techniques professionnels spécifiques dans le cadre d'une mission de nature judiciaire.

Rédiger les actes de procédure pénale en tenant compte du cadre juridique d'intervention.

Blocs de compétences

RNCP35277BC01 — Assurer des missions de police routière et autoroutière

LISTE DE COMPÉTENCES

Effectuer les vérifications de sécurité de la machine.

S'équiper en fonction de la mission et des conditions météorologiques.

Se munir des indicatifs radio et vérifier les fréquences.

Se rendre sur les lieux en pilotant un motocyclette dans des conditions d'emploi normales ou dégradées.

Elaborer une stratégie d'action afin de mettre en place un dispositif de régulation de la circulation routière.

S'insérer dans le trafic routier.

Réguler ou rétablir la circulation routière à motocyclette.

Informier et conseiller les usagers du réseau routier.

Choisir un emplacement sécurisé afin de choisir un poste de contrôle routier.

Mettre en place le matériel nécessaire au contrôle routier.

Intercepter les véhicules en utilisant les gestes techniques professionnels propres aux motocyclettes.

Mettre en œuvre les gestes et techniques d'autoprotection et d'intervention.

Procéder au contrôle du véhicule en appliquant les règles du code de la route et la réglementation des transports.

Maîtriser les règles procédurales (cadre juridique et administratif).

Qualifier une infraction routière.

Vérifier la conformité et l'authenticité des documents présentés.

Sensibiliser les usagers aux risques routiers (port du casque, alcoolémie, vitesse...)

Communiquer avec l'ensemble des partenaires concernés par la prévention routière.

Former et délivrer les attestations de sécurité routière.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle

RNCP35277BC02 — Mener des missions de police générale propres aux motocyclistes de sécurité intérieure

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser la nature et les particularités du service normal ou d'honneur.
Etudier la topographie et le plan de circulation pour les transports exceptionnels.
Analyser les itinéraires et les solutions en cas d'urgence.
Etablir des itinéraires de rechange.
S'équiper conformément à la mission.
Se munir des indicatifs radio et vérifier les fréquences.
Se rendre sur les lieux en pilotant dans les conditions d'emploi opérationnelles normales ou dégradées.
Appliquer les règles relatives au code de la route ainsi la réglementation relative aux véhicules prioritaires.
Identifier le type de convoi à encadrer et mettre en œuvre les différentes fonctions en escorte.
Appliquer les gestes et techniques d'escorte motocycliste.
Faciliter le déplacement du véhicule escorté.
Communiquer en permanence avec le chauffeur du véhicule escorté.
Dans le cadre de sa mission d'assistance et de protection des usagers, analyser le message reçu et dégager l'itinéraire d'intervention le plus rapide.
Protéger les lieux pour éviter l'aggravation de la situation à risque.
Créer à proximité de la situation à risque, un bouchon mobile permettant de réduire la vitesse des automobilistes.
Faire un état approximatif des dégâts et des blessés en cas d'accident.
Porter assistance aux blessés.
Alerter les secours.
Recueillir et transmettre toute information nécessaire à la rédaction de la procédure accident.
Prendre les mesures utiles à la sauvegarde des objets de valeur ou pour éviter le vandalisme.
Constater les infractions et les dégâts au domaine public.
Escorter si nécessaire les services de secours.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation

RNCP35277BC03 — Participer à des missions de lutte contre la petite et moyenne délinquance

LISTE DE COMPÉTENCES

S'informer sur les objectifs et instructions des autorités
Patrouiller en recherchant les infractions sur le réseau routier et autoroutier
Intercepter le véhicule en cause
Verbaliser après avoir informés l'automobiliste sur la nature de l'infraction
Appliquer la réglementation liées aux transports de marchandise
Sécuriser une zone urbaine ou péri urbaine
Mettre en œuvre les gestes et techniques professionnels
Remettre en toute sécurité dans la circulation le véhicule contrôlé
S'intégrer dans un dispositif opérationnel spécifique en partenariat avec d'autres services
Analyser
la dangerosité
de l'intervention
Intervenir rapidement à l'occasion de la commission d'une infraction pénale
Progresser en milieu hostile
Suivre et renseigner sur l'itinéraire du véhicule ou piéton suspect recherché
Adapter l'ensemble du matériel
et l'équipement à la nature de la mission
Piloter sa motocyclette en tenant compte des difficultés du terrain et de la mission
Mettre en œuvre l'ensemble des gestes techniques professionnels dans le cadre d'une mission judiciaire
Rédiger des actes de procédure pénale
Intervenir en fonction des instructions données par l'autorité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation d'interpellation - évaluations écrites de procédure pénale et de rédaction de procès-verbaux

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les motocyclistes de sécurité intérieure sont affectés à la direction centrale de la sécurité publique, à la direction centrale des compagnies républicaine de sécurité, à la direction centrale de la police aux frontières ainsi qu'à la compagnie des motocyclistes de la Préfecture de Paris.

Les motocyclistes de sécurité intérieure sont affectés au sein des escadrons départementaux de sécurité routière, de la garde républicaine, des gendarmeries spécialisées (maritime, transports aériens, l'air), du commandement des écoles de la gendarmerie nationale, du groupement d'intervention de la gendarmerie nationale.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Au sein du ministère de l'intérieur, les motocyclistes sont affectés dans des unités motocyclistes : à la direction centrale de la sécurité publique, à la direction centrale des compagnies républicaine de sécurité, à la direction centrale de la police aux frontières ainsi qu'à la compagnie des motocyclistes de la Préfecture de Paris, au sein des escadrons départementaux de sécurité routière, de la garde républicaine, des gendarmeries spécialisées (maritime, transports aériens, l'air), du commandement des écoles de la gendarmerie nationale, du groupement d'intervention de la gendarmerie nationale.

Dans le secteur privé, le motocycliste peut travailler au sein d'entreprises de protection de convoi exceptionnel, de moto taxi, ou de moto école.

Dans le secteur public, le motocycliste peut travailler au sein d'autres ministères (militaires, douane, police municipale)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 000 €
Familles professionnelles (FAP)	W1X80 — Formateurs · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	15 535
Jugés difficiles à recruter	59 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	W1X80 — Formateurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Etre médicalement apte à la conduite de motocyclette (visite médicale avec tests auditifs et visuels) ; avoir satisfait aux tests de sélection (technique et aptitude physique).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Chef du centre de formation ou son représentant

Commandant de division de l'unité formation

Trois motocyclistes

COMPOSITION DU JURY — VAE

Présidence du jury est assurée alternativement par le chef du centre CNFMPN ou son représentant (pour la police nationale) et par le chef du centre CNFSR ou son représentant (pour la gendarmerie nationale)

Membres du jury :

- un représentant de la sous direction de la sécurité publique et routière (DGGN) ou un représentant du Bureau de la formation (sous-direction des compétences DGGN)
- un représentant de la sous-direction du développement des compétences (DFTSI) ou un représentant de la DCSP ou de la PP/DSPAP ou de la DCCRS.
- un formateur du CNFM de la police nationale
- un instructeur du CNFSR de la gendarmerie nationale
- un représentant de la délégation interministérielle de la sécurité routière ou un délégué du permis de conduire ou un inspecteur des permis de conduire.

Base légale

Date de décision	10/02/2021
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	10/02/2023

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2017	28	5	100 %	96 %
2016	30	2	100 %	98 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP19345

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://gendarmerie.interieur.gouv.fr/nos-conseils2/pour-les-particuliers/titres-certifiés-de-la-gendarmerie-disponible-via-la-validation-des-acquis-de-l-experience-VAE>

<https://dcrfpn.minint.fr/index.php/certifications-professionnelles>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35277/>